

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2023

Les questions suivantes ont été étudiées lors de la séance du 23 Février 2023 par l'Assemblée délibérante :

- Finances - Débat d'orientation budgétaire ;
- Finances - Subventions 2023 aux associations ;
- Finances - Ouverture des crédits d'investissement ;
- Ressources humaines - Adhésion au service retraite du C.D.G 17 ;
- Ressources humaines - Création de poste, modification du tableau des effectifs ;
- Enfance-Jeunesse - Modification du règlement intérieur de l'A.C.M de Puilboreau ;
- Enfance-Jeunesse - Mise à disposition d'une salle communale de la Maison de l'Enfance au profit de l'association les P'tits Canillous ;
- Affaires scolaires - Convention d'indemnisation en application de la théorie de l'imprévision avec la société Restoria ;
- Aménagement - Convention avec le SDEER pour la modernisation de l'éclairage public ;
- Aménagement - Garantie d'emprunt de l'opération « Carré des Plumes » ;
- Aménagement - Mise à disposition partielle de la parcelle ZD 455 pour l'installation d'un poste de transformation ;

Le procès-verbal de la séance sera publié après son approbation lors du prochain Conseil municipal.

Le Maire,
Alain DRAPEAU